



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis public est donné lors de la séance du 11 janvier 2021 tenue à huis clos par visioconférence « zoom », le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant :

- Projet de règlement numéro 03-2021 visant l'amendement du règlement de lotissement numéro 12-2006 de la Municipalité de La Conception.
- Projet de règlement numéro 04-2021 visant l'amendement du règlement relatif aux permis et certificats numéro 11-2006 de la Municipalité de La Conception.

Afin de limiter la propagation de la COVID-19 et conformément aux directives émises par le gouvernement, la consultation publique est remplacée par une période de consultation écrite de 15 jours suite à la décision du conseil de poursuivre le processus réglementaire. Cette période de consultation écrite aura lieu du 18 janvier 2021 au 5 février 2021.

Procédure à suivre pour les personnes désirant faire part d'un commentaire ou poser une question en lien avec les projets de règlements :

1. Consulter les projets de règlements sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique Règlements 2021 à 2022 à l'adresse suivante :
<http://www.municipalite.laconception.qc.ca/site/category/conseil-municipal/reglements-municipaux/reglements-2021-2022/>
2. Si vous avez des questions ou commentaires, communiquer avec la Municipalité comme suit :
 - a. par courriel : direction@municipalite.laconception.qc.ca;
 - b. par écrit, en déposant une enveloppe avec la mention « consultation publique 03-2021 » à l'hôtel de ville dans la fente de la porte d'entrée principale;
 - c. par courrier à : Hugues Jacob, directeur général, 1371 Rue du Centenaire, La Conception, Québec, J0T 1M0
3. Vos questions et commentaires doivent être reçus avant le **5 février 2021 à 16h30**

Les explications relatives aux modifications réglementaires ainsi que les réponses à vos questions et commentaires vous seront transmises au plus tard 6 février 2021.

CERTIFIÉE CONFORME

Donnée à La Conception, ce 12 janvier 2021.

Hugues Jacob,
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, Hugues Jacob, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 11 janvier 2021, ainsi que dans le journal l'Information du Nord de Mont-Tremblant pour l'édition du mercredi 13 janvier 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12 janvier 2021.

Hugues Jacob,
Directeur général
Secrétaire-trésorier